

Le
Dorat

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le 4 janvier 2023

11, avenue Louis Ricoux
87210 - Haute-Vienne
☎ 05 55 60 72 20
✉ mairie@ledorat.fr

Capitale de la Basse-Marche
Petite Cité de Caractère
Petite Ville de Demain

Jumelée avec
Santillana-del-Mar (Espagne)
et Wissembourg (Alsace)

Cher(e) Collègue,

Je vous invite à participer à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui se déroulera :

mardi 10 janvier 2023 à 20H30
salle d'honneur de la mairie

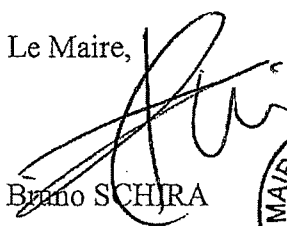
Ordre du jour :

- Candidature pour la création d'une brigade de gendarmerie des Territoires sur la Commune du Dorat,
- Motion d'urgence du Conseil Départemental de la Haute-Vienne relative au désenclavement Ferroviaire du Territoire Haut-Viennois,
- Renoncement à l'application M57 au 1^{er} janvier 2023,
- Etude d'impact du projet éolien sur la Commune de Saint-Ouen-Sur-Gartempe,
- Transfert de la médiathèque à la CCHLEM.

Je vous en souhaite bonne réception.

Je vous prie de croire, Cher(e) Collègue, en l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire,


Bruno SCHIRA

